

CR rencontre trimestrielle coordo

Lundi 17 mars 2025

Salariés présents : Antoine, Aurélie, Marie-Claire, Matthieu, Tom, Véro et Francine

Environ 30 participants

Informations des salarié·es

Ouverture de la réunion par quelques informations importantes concernant le magasin :

- les comptes annuels sont quasiment terminés et font apparaître un CA avoisinant les 9M€ ; ce sera la 2^e année dégageant un bénéfice, une bonne année 2024 pour la coopérative donc.
- le début 2025 est plutôt prometteur puisqu'on note une progression de 9%
- grâce à ces bons résultats, on peut envisager des investissements et des travaux d'entretien comme notamment la réfection des sols longtemps repoussée car impliquant la fermeture du magasin pendant plusieurs jours.
- ces jours de fermetures seront mis à profit par l'équipe salariée pour se retrouver en séminaire de travail.
- la subvention de la Ville de Paris pour permettre l'essaimage du modèle est reconduite. Une réflexion est initiée sur la création d'un supermarché comme La Louve dans le 13^e arrondissement.

Échanges libres

Echanges autour de plusieurs thématiques proposées par les coordinateurs en amont de la rencontre.

1) Problématiques liées au réassort

Le réassort des rayons est fait par les coopérateurs à chaque service ; c'est une activité qui peut parfois être rendue difficile par les ruptures de stock sur lesquelles les membres n'ont pas forcément d'info.

Les ruptures longues sont souvent signalées en rayon par une étiquette rouge « rupture fournisseur » mais il est compliqué de toutes les signaler : ce qui est en rupture le mardi peut ne plus l'être le mercredi après une livraison.

C'est pourquoi **il est très important de rappeler à chaque créneau que le réassort se fait en partant des stocks**, c'est-à-dire des produits présents, et non en cherchant des produits absents en rayon qui sont peut-être aussi absents en stocks.

Il est important de rappeler également que **les réassorts des rayons frais et fruits et légumes est à faire en continu tout au long du service, même quand les coops ont l'impression d'avoir tout fait**. Ces rayons se vident beaucoup plus vite que les rayons d'épicerie et la variété et les nombre de produits frais entraînent qu'il y a toujours quelque chose à remonter des stocks.

Le rangement des réserves d'épicerie n'est parfois pas suffisamment bien fait et cela rend l'identification des produits difficile : ne pas hésiter à demander aux membres en service de mieux placer les produits dans les stocks (les regrouper par type de produits par exemple, ou pister si un petit carton est caché par un grand placé devant, etc.).

2) Compactage des cartons

Une question est posée sur l'organisation du compactage depuis que les cartons ne peuvent plus être entreposés à gauche du compacteur. **Il est conseillé d'identifier un ou deux membres en début de créneau**, souvent des personnes qui font du réassort d'épicerie, ou bien un des coordos quand il y en a plusieurs, **qui pourront vider les cartons directement dans le compacteur dès que le taxi de carton est plein**.

Il faut bien rappeler aussi à chaque créneau que les cartons doivent être **débarassés du scotch par chaque membre en réassort**, sinon cela prend beaucoup de temps à la personne qui remplit le compacteur.

3) Organisation du Bureau des membres avec l'arrivée d'Adeline

Arrivée d'Adeline en janvier 2025 : [portrait](#)

Très peu de changement en ce qui concerne les horaires car le but avec l'arrivée d'une 2^e salariée n'était pas l'extension des horaires d'ouverture du bdm mais plutôt de mettre en place un fonctionnement en binôme et ainsi non seulement d'alléger la charge de travail de Marie-Claire mais aussi d'assurer la continuité du bdm en cas d'absence d'une salariée.

4) Absences « excusables » et les rattrapages

Quelles absences peuvent être « excusées » et donner lieu à un seul rattrapage ?

Rappel que l'attribution d'un seul rattrapage n'est pas systématique, et il convient de le dire régulièrement.

L'expérience montre que lorsqu'on promeut les outils d'échange (espace membres, groupe Whatsapp,) cela fonctionne bien et les membres jouent plus facilement le jeu lorsqu'ils savent qu'ils auront 2 rattrapages à chaque absence.

Bien sûr chacun peut « moduler » en fonction de la personne absente, tout le monde peut avoir un problème de dernière minute.

La règle du nombre d'extensions possibles est également rappelée : on ne peut pas cumuler plus de 6 extensions consécutives. Désormais les coops sont avertis par mail lorsqu'ils atteignent la 5^e extension.

Et pour rappel également : le rôle de coordinateur permet l'attribution d'un seul rattrapage en cas d'absence ; idéalement, à faire sur une équipe sans coordo (un [tableau des équipes en manque de coordos](#) est disponible sur l'espace perso)

5) Que se passe-t-il lorsqu'un échange de service n'est pas honoré

En cas d'échange non honoré, c'est le membre noté sur la feuille de présence qui recevra 2 rattrapages et le membre qui n'a pas fait le remplacement qui devra faire les 2 rattrapages dans les 4 semaines. C'est seulement après les 4 semaines que les rattrapages sont transférés par le bdm au membre qui n'a pas rempli son engagement.

Un conseil donné aux coops qui font des échanges : prendre une photo de la feuille de présence remplie pour justifier de l'échange !

La réunion se termine sur l'évocation de thèmes utiles à traiter une prochaine fois :

- quoi faire faire aux membres lorsqu'ils sont trop nombreux sur un service
- précision sur le ménage de la zone de caisse et les moments de la journée où il est effectué (éventuelles redondances entre le soir et le matin 6h).

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 23 JUIN 2025